

07
NOV.
2021

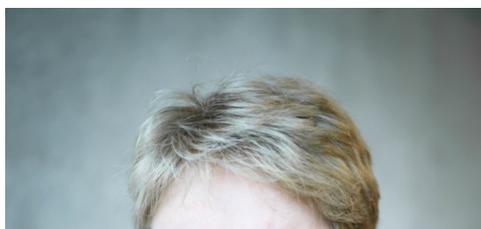
L'Église de Dieu est convoquée en Synode : Un dialogue avec Myriam Wijlens

ÉGLISE



Un entretien avec Myriam Wijlens, théologienne néerlandaise et professeur de droit canonique à l'Université d'Erfurt (Allemagne). Le pape François a nommé Myriam Wijlens « consultante » auprès du Synode des évêques du Vatican.

par **Stefan Tertünte scj**



Le professeur Myriam Wijlens est née aux Pays-Bas. Elle a étudié le droit canonique à Ottawa, au Canada, où elle s'est liée d'amitié avec un grand



nombre de nos SCJ canadiens, avec lesquels elle reste en contact. Elle enseigne actuellement le droit canonique à l'université d'Erfurt, en Allemagne. En 2018, le pape François l'a nommée à la Commission pontificale pour la protection des mineurs. Elle a une grande expérience des questions difficiles concernant les abus sur les mineurs et les adultes

vulnérables dans l'Église catholique. Rien que cela constituerait déjà un sujet intéressant pour une interview. Mais notre rencontre d'aujourd'hui porte sur un autre sujet. Cette année, le pape François a nommé le professeur Wijlens consultante ou conseillère auprès du Synode des évêques. Et le 7 septembre, elle a été l'un des présentateurs du document de préparation du Synode des Évêques sur le thème : Pour une Église synodale : Communion, Participation et Mission.

Stefan : Professeur Wijlens, ma première question est un peu personnelle... Comment avez-vous vécu, en tant que femme, dans la salle de presse du Vatican, la présentation du document pour le Synode des évêques ?

Myriam : Je vous remercie pour cette question et de m'avoir invité à vous rendre visite. Avant d'y répondre, permettez-moi de souligner ici que je connais les Prêtres du Sacré-Cœur depuis plus de 35 ans. À chaque hiver, je fais du patinage et du ski avec vos confrères à Ottawa. Donc, je les connais très bien et je loge dans leur maison. Je la considère comme ma seconde famille. Aussi, votre maison généralice de Rome est devenue un endroit très significatif pour moi car c'est là que nous nous rencontrons. Je pense que certaines de nos commissions se sont réunies chez vous, et c'est vraiment merveilleux de faire l'expérience d'une telle hospitalité.

Vous demandez comment c'est d'être une femme qui présente un document au bureau de presse du Vatican. Ce qui était si beau dans cette présentation, et ce que j'ai vraiment apprécié, c'est que sur le podium lorsque nous avons présenté le document, il y avait le cardinal Mario Grech, un autre évêque, puis il y avait une religieuse, elle et l'évêque étaient des sous-secrétaires. Puis, il y avait un prêtre, et j'étais là en tant que laïc. Donc, sur le podium, le peuple de Dieu – dans toute sa diversité – était vraiment représenté. J'ai pensé que c'était en soi un témoignage de la manière dont l'Église évolue vers une autre façon de penser et d'agir. La façon dont nous étions assis et dont nous parlions a montré l'interaction que nous avons eu ces derniers mois entre nous au bureau du Synode des évêques. Cela a vraiment montré que nous sommes, en tant que peuple de Dieu, en chemin, en voyage. Cela a montré que le processus de discernement que nous avons mené au cours des derniers mois était en soi un processus synodal. Pour moi, c'était une belle expérience de présenter et de discuter en même temps.

Parlons de ce que vous disiez sur le Synode, parce que la question qui se pose maintenant est un peu celle du contenu, quel est le but du Synode et de son processus ?

C'est en quelque sorte une double tâche. C'est un synode sur la synodalité. Ce que nous faisons est en même temps ce que nous voulons vivre. Ce à quoi nous réfléchissons est ce que le Saint-Père veut que les gens vivent. De quoi s'agit-il ? Je pense que si l'on revient à Vatican II, on constate que le pape François ne change pas vraiment grand-chose, mais qu'il ne fait que poursuivre la mise en œuvre du concile Vatican II. Ce concile a accordé beaucoup d'attention à la relation entre le pape et les évêques. Il s'agissait d'un sujet laissé en suspens par Vatican I, qui s'était concentré sur la papauté. La relation entre le pape et les évêques a été mieux précisée dans le troisième chapitre de la « Constitution sur l'Église » de Vatican II, *Lumen Gentium*. Cependant, au cours de ce concile, les évêques ont également réalisé qu'ils devaient insérer un chapitre sur le « peuple de Dieu » et qu'il devait le faire précéder du chapitre sur la hiérarchie. Dans le chapitre sur le peuple de Dieu, on trouve ce qui est

commun à tous les baptisés. Dans ce chapitre, on insiste beaucoup sur l'action de l'Esprit Saint au sein de la communauté. Un autre aspect important pour comprendre l'intérêt actuel pour la synodalité réside dans le changement de doctrine de Vatican II sur la révélation, tel qu'il est exprimé dans la Constitution dogmatique *Dei Verbum*. Avant le Concile, la révélation était très largement comprise comme des propositions avec un ensemble de doctrines qui étaient remises au peuple (laïcs) qui devait les apprendre par cœur. Vatican II explique que Dieu parle aux hommes et aux femmes comme à des amis et vit parmi eux pour entrer en communion avec eux (DV 2). La Révélation est une rencontre des personnes avec Dieu et elle se produit en paroles et en actes. L'Esprit Saint conduit tout le monde à la relation et à la compréhension (DV 5). Il est d'une importance décisive que la Parole de Dieu soit écoutée et entendue par tous, y compris par les membres ordonnés du peuple de Dieu. Les gens rencontrent Dieu directement. Au cours des prochains mois, nous devrions développer une appréciation du fait que tous les fidèles, chacun et chacune, peuvent rencontrer Dieu personnellement. Dans le passé, nous avons parfois pensé que cela ne pouvait passer que par les prêtres et les évêques. Mais le Concile nous a ramenés à notre point de départ : tout le monde peut faire cette rencontre. C'est un concept très important dans le Concile, l'idée d'une personne qui rencontre Dieu directement. Je pense que c'est aussi ce qu'on nous demande de faire dans tout ce processus synodal : nous aider mutuellement à écouter ce que l'Esprit Saint dit à chacun et à nous tous ensemble. Cette écoute doit avoir lieu afin que nous puissions être une véritable église missionnaire. Dans ce processus, chacun, où qu'il soit dans le monde, quel que soit son statut dans la vie, qu'il soit jeune ou vieux, riche ou pauvre, qu'il fasse partie des marginaux, tout le monde est capable de faire cette rencontre avec Dieu. Par conséquent, nous devons nous écouter les uns les autres, discerner ce que la Parole de Dieu nous dit ici et maintenant, puis discerner où aller à partir de là.

En vous écoutant, il me semble que l'accent est mis sur le renouvellement spirituel que sur les structures.

Je pense que c'est tout à fait le cas. Le pape dit que l'Église a besoin de ce que j'appellerais une « conversion ». Le Synode n'est pas une question de structures, il s'agit de réfléchir sur « qui nous sommes et où nous sommes ». Nous devons faire la différence entre « synode » et « synodalité ». Le synode est une forme d'exercice de la synodalité, par laquelle vous vous réunissez et vous vous écoutez les uns les autres. Mais la synodalité peut aussi se déployer dans d'autres processus. Dans la vie religieuse, vous avez une forme de synodalité sans jamais tenir de synode. Il y a donc différentes façons de l'exprimer. La synodalité consiste essentiellement à cheminer ensemble, à s'écouter mutuellement et à trouver la communion.

Et comme il s'agit d'un processus, pouvez-vous décrire brièvement les grandes étapes de ce processus du Synode qui sont assez inhabituelles ?

Le document préparatoire du synode s'ouvre sur ces mots : « L'Église de Dieu est convoquée en synode ». Le document utilise également la terminologie « Synode de toute l'Église ». Il ne s'agit donc pas seulement du Synode des évêques. En outre, si vous regardez le document, il y a un logo qui dit : « Synode 2021-2023 ». Il ne s'agit donc pas seulement d'un Synode des évêques 2023, mais d'un Synode de toute l'Église et le document utilise la terminologie de « l'Assemblée des évêques qui se réunira en 2023 au sein du Synode de toute l'Église ». C'est nouveau, mais tout cela est conforme à Vatican II. Le processus est donc très particulier. Dans le passé, vous aviez un processus préliminaire et maintenant cette phase préliminaire fait partie du synode. L'écoute de l'ensemble de l'Église n'est pas une question préliminaire, mais fait partie de l'ensemble du processus. De plus, le synode commence dans les diocèses et c'est alors une expression de la doctrine articulée dans Vatican II que l'Église vit dans et à partir des églises locales.

Nous avons tendance à considérer l'Église dans son ensemble, mais aujourd'hui, nous accordons plus de poids à l'Église locale, aux diocèses, et donc à la diversité et aux aspects culturels de ces Églises locales. Les personnes dans la vie religieuse sont un peu plus

habituées à cela, car elles ont des provinces par exemple au Cameroun, en Indonésie, au Canada, aux Pays-Bas, en Pologne, en Finlande, dans toutes les parties du monde. Donc, ce qui est maintenant nécessaire pour tous est d'apprendre à écouter ces différentes voix et de discerner ce que nous entendons et devons faire ensemble.

Le processus que nous proposons est que chaque évêque dans son diocèse nomme une personne qui coordonnera les processus d'écoute au niveau local. Il est demandé aux évêques de s'assurer que ce processus inclut non seulement les personnes avec lesquelles ils sont toujours en conversation, mais aussi que les personnes en marge soient également écoutées. Les évêques doivent faire des efforts – nous devons peut-être tous faire des efforts – pour y parvenir. Lorsque les évêques auront terminé ce processus, ils devront alors s'asseoir ensemble dans leurs conférences épiscopales et faire preuve de discernement – et pas seulement rédiger un rapport – tout en se posant la question suivante : « Qu'entendons-nous de l'intérieur, de l'extérieur ? « Qu'entendons-nous de la part de nos diocèses ? » Qu'est-ce qui est bon, qu'est-ce qui doit être amélioré ? Et ensuite faire un rapport à l'ensemble de l'église. Cela se fera l'été prochain.

Après avoir écouté les rapports des conférences épiscopales, le Secrétariat du Synode à Rome rédigera un autre document qui sera transmis aux structures continentales. L'engagement de ces institutions est nouveau dans le processus synodal. Les structures continentales sont par exemple le CELAM en Amérique du Sud, ou la Fédération des Conférences Episcopales d'Asie (FABC) en Asie, ou le Conseil des Conférences Episcopales d'Europe (CCEE). Ces institutions vont désormais jouer un rôle actif et nous espérons ainsi voir un peu mieux ce qui est plus spécifique à chaque continent. Les résultats de ce processus de discernement continental seront présentés à Rome et le Secrétariat du Synode rédigera ensuite le document pour l'Assemblée des évêques de 2023 du Synode.

Parlons de la synodalité et des religieux. Les religieux

pourraient dire que nous avons déjà des structures synodales. Nous avons des assemblées, des élections, des chapitres, des mandats limités dans le temps, etc... Pourquoi devrions-nous nous intéresser à ce processus ?

Je pense que vous avez un défi particulier à relever. Je suis très impliqué dans les communautés religieuses en tant que conseillère canonique de certaines d'entre elles, et je pense vraiment que l'un des grands défis pour un certain nombre d'instituts religieux est par exemple d'être vraiment capable d'écouter les personnes d'autres cultures, même au sein de leurs communautés religieuses. Dans quelle mesure la culture européenne est-elle dominante dans de nombreuses communautés religieuses ? Dans l'écoute, nous devons reconnaître les différentes cultures, et les préjugés entre les cultures, y compris la nôtre. Comment pouvons-nous vraiment écouter, comment pouvons-nous vraiment nous engager ? Je pense que c'est un défi, tout comme le fait de vivre en communauté sous un même toit. Vivez-vous ensemble ou simplement les uns à côté des autres ?

Cela concerne tous les niveaux de la communauté. J'ai d'ailleurs réfléchi à cette question lorsque j'étais chez vous il y a dix jours. Que signifie vivre en communauté religieuse par rapport au travail que font beaucoup de vos confrères ? Beaucoup d'entre eux exercent la fonction de curé de paroisse. Lorsque vous exercez votre ministère – qui est essentiel pour vous en tant que religieux – comment vivez-vous cette synodalité là ? Comment l'exercez-vous dans une paroisse confiée à vos soins ? Comment interagissez-vous avec les minorités, avec les femmes ? Quelle attitude avez-vous à l'égard des femmes ou des pauvres ? Comment encouragez-vous la diversité au sein d'un conseil paroissial, sachant qu'il est beaucoup plus facile de travailler avec des personnes qui pensent comme vous ?

Je pense que ce sont des processus d'apprentissage de la synodalité aussi. Il existe un *Vademecum*, un manuel qui a été rédigé pour le Synode. Les gens ont demandé : « Qu'en est-il des écoles ? » « Comment pouvons-nous écouter les enfants ? » Dans votre communauté et dans certaines parties du monde, vous avez des écoles, vous pouvez même avoir des pensionnats. Alors, comment

écoutez-vous ce que les enfants ont à dire ? Comment leur donne-t-on la parole dans tout ce processus ? Les enfants ne sont pas – et cela me vient de mon travail dans le domaine de la maltraitance – des objets. Ils ne sont pas seulement des récepteurs, ils sont aussi des protagonistes, mais nous avons souvent tendance à les instruire au lieu de les écouter. Je pense donc que c'est un merveilleux défi que les religieux ont à relever dans l'exercice de leur ministère.

Eh bien, cela me rappelle que la synodalité n'est pas seulement une question de structures, il ne suffit pas d'avoir un chapitre et des élections, il faut aussi une capacité d'écoute mutuelle et d'écoute des autres en dehors de la congrégation. Et cela peut être, comme vous l'avez dit, un défi particulier pour les congrégations cléricales masculines qui – à certains moments – ont des hommes en position de pouvoir, au moins dans les paroisses et autres instituts catholiques, non ?

Bien sûr, il s'agit de savoir comment vous prenez conscience de ce que vous faites. C'est une chose que d'être dans vos communautés, mais c'est une autre chose que d'être dans votre ministère. Et bien, cela signifie donner la parole et permettre aux gens de parler. Je pense que les religieux ont une tâche spéciale. J'en suis profondément convaincue dans notre Église. Il ne s'agit pas seulement des diocèses, des structures épiscopales. Il y a une tâche prophétique spécifique pour les religieux. Ne serait-il pas merveilleux si, à la fin, nous pouvions dire que ce sont les religieux qui ont particulièrement contribué, parce qu'ils ont apporté cette expérience dans le processus d'apprentissage ? Mais aussi, les religieux sont peut-être mieux conscients que les autres que discerner ensemble prend du temps. Qu'il peut y avoir des points de vue contradictoires menant à de graves tensions. En tant que juriste canonique, je sais trop bien que cela se produit également dans les communautés religieuses. La question est donc la suivante: que pouvons-nous apprendre des religieux pour résoudre les tensions qui surgissent dans un processus de discernement ?

Certains religieux pourraient penser : nous avons déjà nos réunions synodales dans notre vie communautaire en tant que religieux. Et

pourtant, des questions peuvent être soulevées : Est-ce que le provincial, le supérieur de la maison dit : « Bon, écoutez, voilà ce que nous avons décidé, voilà le problème, voilà une question », ou est-ce qu'il vous demande : « Avez-vous des préoccupations ? » Cela commence par qui décide de ce qui est mis à l'ordre du jour d'une réunion. L'étape suivante consiste à réfléchir à la manière dont les réunions sont animées : comment l'écoute est-elle facilitée ? Toutes les voix peuvent-elles être entendues ? Comment s'écoute-t-on les uns les autres ? Comment parvenons-nous à une décision ?

Un autre aspect, outre l'écoute, concerne le leadership à responsabiliser. Il n'y a rien de plus frustrant que de demander aux gens de donner leur avis pour ensuite faire les choses à votre façon, n'importe comment. Ou de ne pas mettre en œuvre ce qu'a décidé ou ce que le groupe a finalement décidé. La question de la responsabilité (*accountability*) demeure. Je co-modère actuellement un projet de recherche sur « La responsabilisation (*accountability*) dans une église synodale ». Nous avons invité un ancien supérieur général d'un très grand institut religieux clérical à réfléchir avec nous sur des sujets tels que : Que peuvent apprendre les diocèses des instituts religieux en matière de responsabilisation (*accountability*) ? Que peuvent-ils apprendre de la tenue de chapitres ? Qu'en est-il de la démission après deux mandats ? Que signifie tout cela ? Comment l'Eglise pourrait-elle bénéficier de ces dispositions et expériences ?

Les religieux doivent se sentir encouragés à parler des bonnes expériences, mais aussi des défis qui en découlent. N'attendez pas qu'on vous le demande, mais parlez et partagez ! Vous avez

Eh bien, un pas en arrière, concernant le processus. Il y a déjà beaucoup d'expériences différentes dans l'Église universelle avec des synodes, des conseils. N'est-ce pas une manière très élaborée pour un synode, risquant d'ajouter une charge supplémentaire pour les églises locales, de passer d'une réunion à l'autre ?

Je pense que le pape François a initié tout ce chemin synodal dès 2015, lorsqu'il a réfléchi sur les 50 ans depuis la création du synode

des évêques. Certaines églises ont déjà commencé à emprunter le chemin de la synodalité. C'est le cas par exemple de l'Église en Allemagne et en Australie. Cette dernière célèbre actuellement un conseil plénier formel. L'Église d'Irlande commence un synode pour l'ensemble du pays. Dans ces trois pays, ces processus sont nés en réponse à la crise des abus sexuels. Ils ont pris conscience de l'existence de problèmes systémiques et du fait qu'ils ne peuvent se contenter de continuer, mais doivent trouver un nouveau modèle d'interaction et de prise de décision. La culture ecclésiale doit changer. Une nouvelle voie doit être trouvée. Trouver cette nouvelle voie n'est pas seulement la tâche du clergé ; cela doit être fait en engageant tous les fidèles dans le processus. L'Australie, l'Allemagne, l'Irlande... sont des exemples de pays où les gens ont commencé le voyage. D'autres endroits ont également commencé le voyage. Nous devons garder à l'esprit que lorsque le synode sera clôturé en 2023, le processus pour devenir un processus synodal ne prendra pas fin. Je suis sûr qu'il doit se poursuivre et s'enraciner dans les églises par la suite. Ceux qui sont déjà en route, pour ainsi dire, peuvent, de manière créative, refléter ce qui se passe. On demande parfois : qu'en est-il du chemin synodal allemand ? Je pense que c'est une façon de cheminer, mais il y a beaucoup d'autres voies possibles. Comme le dit le proverbe : de nombreux chemins mènent à Rome. Nous devons donc voir quels fruits produiront tous ces différents chemins.

Il y a quelques années, j'étais à Bombay. J'ai eu le privilège de participer à une session du conseil pastoral diocésain. Il y avait un représentant de chaque paroisse. Il était remarquable de constater que les 130 personnes présentes dans la salle ne connaissaient pas seulement le cardinal, mais que celui-ci les connaissait par leur nom. L'évêque et les gens ont interagi et discerné d'une manière unique. Dans de très nombreuses régions du monde, les évêques n'ont pas établi de conseil pastoral diocésain et les curés n'ont pas de conseil pastoral paroissial. Le Code de droit canonique détermine qu'ils ne sont pas obligatoires. Cependant, les évêques et les prêtres qui comprennent que le Saint-Esprit n'est pas seulement avec eux, mais que par le baptême et la confirmation tous ont reçu le Saint-Esprit et qu'il y a différents charismes dans l'église, savent que ces conseils

sont une façon de discerner avec la communauté où l'Esprit pourrait la conduire. Ainsi, ces évêques et ces prêtres sont désireux d'avoir ces conseils, car ils facilitent l'écoute et le discernement du peuple de Dieu localement.

En regardant vers l'avenir, à la fin du synode, les évêques donneront leurs conclusions au pape et il préparera son document pour toute l'Eglise. Quel serait le résultat souhaité à ce moment-là ?

Merci pour cette question. Chaque fois que j'entends cette question, je pense au Concile Vatican II. Lorsqu'à l'ouverture de ce concile, une personne aurait fait une déclaration sur ce que serait son résultat, cette personne aurait très probablement répondu à quelque chose de très différente de ce que fut le résultat final. C'est l'œuvre du Saint-Esprit qui a amené le concile à développer et à articuler une nouvelle compréhension. Le Saint-Esprit a guidé l'ensemble du processus. Il serait dangereux de prédire maintenant ce qui sortira du processus de discernement que nous commençons à peine dans toutes les églises locales du monde. Nous devrions être ouverts à ce qui pourrait se présenter à nous et nous laisser toucher par cela. Dès à présent, je peux voir et sentir l'enthousiasme en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud. L'Europe pourrait être inspirée par les dons que l'Esprit nous accorde à travers ces continents. Je suis très confiant que quelque chose de bon sortira de tout cela, mais nous avons besoin de patience et d'humilité pour en récolter les fruits.